

803, chemin d'Oka Deux-Montagnes (Québec) J7L8 Téléphone: (450) 473-2796 Télécopieur: (450) 473-2417

Le 10 juin 2021

Rapport du maire sur les faits saillants des états financiers et sur le rapport du vérificateur externe

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, j'ai le plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier de la Ville de Deux-Montagnes au 31 décembre 2020, et du rapport du vérificateur externe.

ÉTATS FINANCIERS 2020

Revenus de fonctionnement, charges et autres éléments fiscaux.

Les prévisions budgétaires non consolidées, pour l'exercice débutant le 1^{er} janvier et se terminant le 31 décembre 2020, s'élevaient à 28,8 M\$.

Les revenus nets pour 2020 ont finalement été de 30,4M\$ (31,3M\$ consolidés) et les charges et autres éléments fiscaux de 29,0M\$ (29,7M\$ consolidés).

L'excédent de fonctionnement à des fins fiscales non consolidé a donc atteint 1,4M\$ (1,6M\$ consolidé) à la fin de l'exercice. Ce qui représente 4,9% du budget original non consolidé.

Cette bonne performance s'explique par une augmentation des revenus de plus de 1 600 000\$ et d'une diminution de 200 000\$ des dépenses, des charges et autres éléments fiscaux par rapport aux prévisions budgétaires.

Les revenus excédentaires proviennent principalement des droits de mutation qui sont plus élevés que prévus (+400 000 \$), et de la subvention reçue du gouvernement du Québec pour la COVID (1 300 000 \$).

Les dépenses et autres éléments fiscaux ont été inférieurs de 200 000\$ par rapport au budget initial. Certaines fonctions budgétaires ont nécessité moins de dépenses que prévues (administration générale, urbanisme, loisirs et culture, et frais financiers). Il y a eu des dépassements budgétaires au niveau de l'hygiène du milieu occasionné entre autres par des quotes-parts spéciales au niveau de la Régie de traitement des eaux usées de Deux-

Montagnes et d'un ajustement rétroactif de la facture d'Hydro-Québec pour l'usine de filtration.

Dettes

La dette à long terme est restée relativement stable malgré des investissements importants. Au 31 décembre 2020, la dette à long terme est à 30 900 000 \$ une augmentation de 200 000\$ par rapport à 2019. La dette nette est passée de 13 800 000\$ à 14 500 000 \$.

Des investissements pour assurer la revitalisation

Les investissements de 2020 se sont élevés à 8,8M\$.

•	Réfection de rues	4 150 000\$
•	Digue	1 765 000\$
•	Parcs	1 015 000\$
•	Mises aux normes et agrandissement de la caserne (suite de 2019)	980 000\$
•	Véhicules	320 000\$
•	Stationnement travaux publics, hôtel de ville / caserne	165 000\$
•	Mur Anti-bruit	100 000\$
•	Rénovation bâtiments	85 000\$
•	Station de pompage	70 000\$
•	Équipements informatiques	45 000\$
•	Équipements travaux publics	80 000\$
•	Équipements services incendie	25 000\$

Les subventions comptabilisées par la Ville pour les projets d'investissements en 2020 sont de 1 700 000 \$ soit 1 120 000 \$ pour la digue permanente et 580 000 \$ pour la mise aux normes et agrandissement de la caserne.

Excédents et réserves

Au 31 décembre 2020, la Ville a un excédent de fonctionnements non affecté de 5 809 000\$ ainsi que des excédents affectés et réserves d'un montant de 5 796 000\$ (prévu pour divers projets : Parc du 100e, mur antibruit, mesure de protection contre les inondations, transport en commun, etc.).

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Selon un extrait du rapport de l'auditeur Amyot Gélinas : les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville de Deux-Montagnes, et des organismes qui sont sous son contrôle, au 31 décembre

2020. L'auditeur a également produit un rapport sans réserve sur le taux global de taxation réel pour 2020, qui est de 1,2259\$ par 100\$ d'évaluation.

CONCLUSION

La lecture de ces résultats, permet de conclure que la Ville de Deux-Montagnes est en bonne santé financière. Celle-ci découle de notre capacité à assurer un développement responsable de notre ville, à offrir des services diversifiés et de qualité aux Deux-Montagnais, ainsi qu'à assurer une saine gestion des fonds publics. Cette saine gestion permet de pouvoir réagir aux imprévus tels que la pandémie en 2020, sans hypothéquer l'avenir budgétaire de la Ville.

Le redéveloppement de certains secteurs de la ville redynamise ceux-ci tout en contribuant à accroître l'assiette fiscale aux bénéfices de l'ensemble des citoyens. Ces nouveaux revenus ainsi que la bonne gestion nous a permis d'investir dans de nouveaux parcs et dans la réfection de plusieurs rues de notre ville.

Les réalisations issues de ce budget ont été rendues possibles grâce à une vision commune et une collaboration fructueuse des membres du conseil municipal. Le directeur général et la trésorière de la municipalité jouent aussi un rôle de premier plan dans l'atteinte des objectifs organisationnels et financiers. Je tiens à tous les remercier tout particulièrement. La rigueur et l'implication de tous les acteurs impliqués contribuent à faire de Deux-Montagnes une Ville où il fait bon vivre et s'épanouir.

Denis Martin Maire de Deux-Montagnes